

Demande en grâce  
de Lardet, f. ch.  
Copie de la lettre

Paris le 1 avril 1850

à  
M<sup>r</sup> le Maire de Vaise.

M<sup>r</sup> le Maire, je vous prie d'informer le  
M<sup>r</sup> Lardet, de votre Commune, que M<sup>r</sup>  
le Président de la République m'a transmis le  
recours en grâce qu'il a formé en faveur de son  
fils, Étienne Lardet, condamné le 4 décembre  
1849, par un Conseil de guerre, à la déportation,  
pour participation à l'insurrection de Lyon; mais  
qu'il serait nécessaire, pour que le recours en grâce  
fut susceptible d'examen, qu'il émanât de  
Condammé lui-même

Precevez, monsieur le maire, l'assurance  
de ma parfaite considération

Le garde des Sceaux Ministre de la Justice  
Par autorisation

Le Directeur des affaires criminelles et des  
Grâces

Signé C. Hey

Certifié conforme

le Maire

A. Cornu



à adresser à M<sup>r</sup> Lardet, Charpentier, port Moutan, M<sup>r</sup> Vaguer, 16<sup>e</sup> 1. an 49

Copy to the letter

18th November 1841

*[Faint, illegible cursive handwriting]*



*[Faint, illegible cursive handwriting]*

*[Faint, illegible cursive handwriting]*



*[Faint, illegible cursive handwriting]*



